

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°2021- 108

SÉANCE DU 12 JUILLET 2021

Nombre de Conseillers

En exercice : 116

Titulaires présents : 85

Suppléants présents : 4

Pouvoirs : 10

Date de convocation :

06/07/2021

Date d'affichage :

16/07/2021

Votants :	99	Pour :	97	Contre :	0	Abstentions :	2
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-et-un, le douze juillet, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BIN Richard ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRIDE Frédéric ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CAPPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HUGUES Guy ; JAILLET Bernard ; JULLEROT Pascal ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERRI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VILLESSECHE Anne ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents : GIBOZ Brigitte ; JUHAN Christine ; PARTY Annick ; SUDAN Lucie.

Excusés : BELLAT Stéphane ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick) ; DUFOUR Anne ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; LANCELOT Catherine (représentée par Brigitte GIBOZ) ; LAVRY Dominique (représenté par SUDAN Lucie) ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; REBREYEND COLIN Micheline.

Excusés ayant donné pouvoir : BOURGEOIS Rachel à LUSSIANA Eddy ; BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean-Paul ; DAVID Lauriane à CAPELLI Sophie ; GRAS Françoise à GROSDIDIER Jean-Charles ; GROS-FUAND Florence à BENOIT Jérôme ; GUILLOT Evelyne à PROST Philippe ; HOTZ Richard à PROST Philippe ; LACROIX Serge à RASSAU Jean-Noël ; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick ; PAGET Jean-Marie à BUCHOT Jean-Yves.

Absents : ARTIGUES Damien ; AYMONTIER Gaëtan ; BANDERIER Dominique ; CATTET Jean-Luc ; FATON Patrice ; HUGONNET Franck ; HUSSON Gérald ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; LAMARD Philippe.

Secrétaire de séance : BUCHOT Jean-Yves.

Objet : TOURISME - Projet de création d'une Société Publique Locale

Rapporteur : Frank STEYAERT

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Devenue la première destination touristique du Département du Jura et possédant sur son territoire le premier site touristique de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Terre d'Émeraude Communauté doit se structurer pour gérer les sites et équipements touristiques dont elle a la compétence.

De par la compétence obligatoire « promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme », la collectivité subventionne l'Office de Tourisme Pays des Lacs et Petite Montagne actuellement sous statut associatif. Ce statut ne semble plus adapté pour répondre aux ambitions touristiques du territoire.

Les enjeux en matière touristique et l'ambition de faire du tourisme une activité qui génère des ressources financières complémentaires nécessitent une nouvelle structuration de cette compétence, qui fait partie de l'un des premiers objectifs de la stratégie touristique de Terre d'Émeraude Communauté parmi les quatre objectifs désignés ci-dessous :

- Structurer le tourisme
- Fédérer autour d'une identité
- Préserver les paysages et le cadre de vie
- Construire des offres différenciantes 4 saisons

Ces objectifs découlent du positionnement de la collectivité à savoir, développer un tourisme de qualité soucieux de l'environnement et de ses habitants, structuré et diversifié pour une économie touristique durable.

Fort de ces constats et au regard de la nécessité d'une nouvelle structuration dans le domaine touristique, il est proposé d'approuver le principe de création d'une **Société Publique Locale (SPL)** à vocation de promotion et de gestion touristique à compter du 1^{er} janvier 2022, société qui permettrait de répondre au mieux aux attentes de la collectivité.

Cette délibération est nécessaire pour poursuivre la démarche de structuration engagée, notamment la recherche de collectivités actionnaires aux cotés de Terre d'Émeraude Communauté dans la SPL.

BASE LEGALE :

Vu les articles. L 1111-4 et L.1531-1 du CGCT

Vu la loi n°2010-559 du 28 mai 2010 et après étude de différents scénarios qui s'offraient à la Communauté de communes pour répondre à ses besoins,

La Commission tourisme, dans la séance du 5 mai 2021 a émis un avis favorable au principe de création d'une SPL,

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans la séance du 29 juin 2021 a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'APPROUVER le principe de création d'une Société Publique Locale à vocation de promotion et de gestion touristique.

D'AUTORISER le Président à procéder aux démarches nécessaires à la création de la Société Publique Locale

DE CHARGER Monsieur le Président de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

Fait et délibéré le 12 juillet 2021

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,


Le Président



Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le



ID : 039-200090579-20210712-D_108_2021-DE